

Séance ordinaire du 25 mars 2025  
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal  
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE

Délibération n°25032025D04

Objet : Finances Locales – Budget principal – Vote du Budget Primitif 2025

Date de la convocation et de l’affichage : 19 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de conseillers n’ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 24

Pour : 22

Contre : 2

Abstentions : 0

Le 25 mars 2025, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s’est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Franck VILLAND.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND	X			
Jean-Jacques BAZIN	X			
Caroline LEVANNIER	X			
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET	X			
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAPUIS	X			
Daniel GALLET		X		Jean-Jacques BAZIN
Gilbert LOYET			X	
Annie BERARD	X			
Christine CARREL	X			
Jean-Marie GUILLOT			X	
Chantal GIRAUD	X			
Roger BILLARD			X	
Régine DUCRET	X			
André VIBOUD	X			
Lionel CORDEL	X			
Séverine DEBERNARDI	X			
Sarah HENICKE			X	

La présente délibération peut faire l’objet d’un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l’objet d’un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Délibération du conseil municipal du 25 mars 2025 n°25032025D04

Accusé de réception en préfecture  
073-200083681-20250325-25032025D04-AI  
Date de télétransmission : 26/03/2025  
Date de réception préfecture : 26/03/2025

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Jean-Luc PLAGNOL	X			
Daniel LABORET	X			
Francine BORDON	X			
Ghislain GARLATTI	X			
Elodie DA SILVA	X			
Mylène AVILA		X		Franck VILLAND
Aly DIARRA			X	
Yves GOAËR		X		Ghislain GARLATTI
Dominique VERDOYA	X			

Secrétaire de séance : Annie BERARD

**Rapporteur** : Caroline LEVANNIER, Adjointe en charge des finances, de l'enfance et de la jeunesse

**Exposé des motifs :**

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le projet de budget primitif qui s'établit ainsi :

	Exercice précédent				Exercice courant			
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% réalisé	Credit de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1) + (2)	% Total budget / Budget voté précédent
<b>Fonctionnement</b>								
Dépense	4 614 163,00	4 614 163,00	3 825 148,19	82,90		4 748 853,17	4 748 853,17	102,92
Recette	4 614 163,00	4 614 163,00	4 734 307,29	102,60		4 748 853,17	4 748 853,17	102,92
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>909 159,10</b>	<b>0,00</b>				
<b>Investissement</b>								
Dépense	4 370 709,82	4 370 709,82	1 834 245,25	41,97	312 194,17	4 896 297,16	5 208 491,33	119,17
Recette	4 370 709,82	4 370 709,82	3 046 849,26	69,71	21 031,00	5 187 460,33	5 208 491,33	119,17
<b>Total investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 212 604,01</b>	<b>0,00</b>	<b>-291 163,17</b>	<b>291 163,17</b>		
<b>Total DEPENSE</b>	<b>8 984 872,82</b>	<b>8 984 872,82</b>	<b>5 659 393,38</b>	<b>62,39</b>	<b>312 194,17</b>	<b>9 645 150,33</b>	<b>9 957 344,50</b>	<b>110,82</b>
<b>Total RECETTE</b>	<b>8 984 872,82</b>	<b>8 984 872,82</b>	<b>7 781 156,55</b>	<b>86,60</b>	<b>21 031,00</b>	<b>9 936 313,50</b>	<b>9 957 344,50</b>	<b>110,82</b>
<b>Total GENERAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 121 763,17</b>	<b>0,00</b>	<b>-291 163,17</b>	<b>291 163,17</b>		

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Délibération du conseil municipal du 25 mars 2025 n°25032025D04

Accusé de réception en préfecture  
073-200083681-20250325-25032025D04-AI  
Date de télétransmission : 26/03/2025  
Date de réception préfecture : 26/03/2025

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	500,00	0,00	500,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	564,40	564,40
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1658 non budgétaire)	115 000,00	0,00	115 000,00
18	Cpte de liaison affectation (BA régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 315 390,09		3 315 390,09
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	36 160,00	0,00	36 160,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	1 250,00	0,00	1 250,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	522 296,72	1 065 645,12	1 587 941,84
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	10 665,00	0,00	10 665,00
D18	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	97 000,00	0,00	97 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		14 000,00	14 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	30 000,00	0,00	30 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>4 125 281,81</b>	<b>1 080 209,52</b>	<b>5 208 491,33</b>

+  
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 208 491,33

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
D11	Charges à caractère général (9)	1 450 000,00		1 450 000,00
D12	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 723 410,00		1 723 410,00
D14	Atténuations de produits	73 000,00		73 000,00
D16	APA	0,00		0,00
D17	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6566) (9)	451 370,00	0,00	451 370,00
6566	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	26 150,97	0,00	26 150,97
67	Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	630,00	160 398,53	161 028,53
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		838 893,67	838 893,67
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>3 729 560,97</b>	<b>1 019 292,20</b>	<b>4 748 853,17</b>

+  
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 4 748 853,17

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture  
073-200083681-20250325-25032025D04-AI  
Date de télétransmission : 26/03/2025  
Date de réception préfecture : 26/03/2025

Délibération du conseil municipal du 25 mars 2025 n°25032025D04

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	890 000,00	205 665,05	895 665,05
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	790 950,00	839 000,00	1 629 950,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
16	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	20 980,07	20 980,07
28	Amortissement des immobilisations		180 398,53	180 398,53
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	30 000,00	0,00	30 000,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		838 893,67	838 893,67
024	Produits des cessions d'immobilisations	400 000,00		400 000,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>1 910 950,00</b>	<b>2 084 937,32</b>	<b>3 995 887,32</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 1 212 604,01

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT 0,00

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES** **5 208 491,33**

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	25 000,00		25 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	472 000,00		472 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 063 000,00		1 063 000,00
731	Fiscalité locale	1 584 000,00		1 584 000,00
74	Dotations et participations (8)	548 500,00		548 500,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	132 000,00	0,00	132 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	564,40	564,40
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	14 000,00	14 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>3 824 500,00</b>	<b>14 564,40</b>	<b>3 839 064,40</b>
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>909 788,77</b>

**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES** **4 748 853,17**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture  
073-200083681-20250325-25032025D04-AI  
Date de télétransmission : 26/03/2025  
Date de réception préfecture : 26/03/2025

Delibération du conseil municipal du 25 mars 2025 n°25032025D04

Il est par ailleurs rappelé que le chapitre 022 « Dépenses imprévues » existant en M14 a été supprimé dans la nomenclature M57. Il a été remplacé par un dispositif de fongibilité des crédits entre chapitres en sections de fonctionnement et d'investissement, à l'exception des dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

Cette fongibilité permet le virement de crédits entre les chapitres en cas d'ajustement sans modifier le montant total de la section. En cas de virement, l'assemblée délibérante en est informée lors de sa plus proche séance.

Cette fongibilité ne s'applique pas au chapitre 012, charges de personnel.

Il est proposé d'autoriser, pour le budget communal M57, la fongibilité des crédits de chapitre à chapitre au sein d'une même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Vu la délibération 04022025D01 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires ;

Vu les documents budgétaires transmis à l'ensemble des conseillers ;

Vu l'avis de la commission des finances du 10 mars 2025 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le budget primitif 2025 annexé à la présente délibération et arrêté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre et des opérations d'équipement pour la section d'investissement ;
- **AUTORISE** le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 25 MARS 2025

Mis en ligne sur le site internet de la commune le 31/03/2025

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat.

Le Maire,  
Franck VILLAND



Le secrétaire de séance,  
Annie BERARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Délibération du conseil municipal du 25 mars 2025 n°25032025D04

Accusé de réception en préfecture  
073-200083681-20250325-25032025D04-AI  
Date de télétransmission : 26/03/2025  
Date de réception préfecture : 26/03/2025

Accusé de réception en préfecture  
073-200083681-20250325-25032025D04-AJ  
Date de télétransmission : 26/03/2025  
Date de réception préfecture : 26/03/2025